

Commune de Waldighofen

date de dépôt : 23 juin 2010
demandeur : Monsieur et Madame
SCHUR Fabrice et CHRISTEN Julie
pour : la construction d'une maison
individuelle
adresse terrain : Rue de Ferrette, à
Waldighoffen (68640)

ARRÊTÉ
accordant un permis de construire
au nom de la commune de Waldighofen

Le maire de Waldighofen,

Vu la demande de permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes présentée le 23 juin 2010 par Monsieur et Madame SCHUR Fabrice et CHRISTEN Julie demeurant 34 Rue du Maréchal Joffre, Waldighoffen (68640);

Vu l'objet de la demande :

- pour la construction d'une maison individuelle ;
- sur un terrain situé Rue de Ferrette, à Waldighoffen (68640) ;
- pour une surface hors-oeuvre nette créée de 220 m² ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le décret n°2008-1353 du 19 décembre 2008 ;

Vu le plan d'occupation des sols approuvé le 27.09.1999, modifié les 12.12.2002, 25.08.2005 et 7.12.2006 et ayant fait l'objet d'une révision simplifiée le 24.10.2005 ;

Vu l'avis favorable de la COMMUNAUTE DE COMMUNES ILL ET GERSBACH en date du 16/07/2010 ;

Vu l'avis favorable de Chambre d'Agriculture du Ht-Rhin en date du 13/07/2010 ;

ARRÊTE

Article 1

Le permis de construire est ACCORDE.

Fait à WALDIGHOFFEN, Le **27 AOUT 2010**

Pour le Maire
l'Adjoint Délégué

Jean-Claude SCHIELINE



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.